

Image not found or type unknown



Locataires mes droits

Par **Marinette 54**, le **01/02/2022** à **00:55**

Bonjour,

Nous sommes locataires depuis 42 ans , la propriétaire de cette maison est décédée, les heritiers ont vendu cette maison.Nous venons d'être contactés par le nouveau propriétaire qui veut changer le bail et augmenter le loyer.Nous sommes agés de 82 ans tous les deux et de graves ennuis de santé.A notre âge un déménagement sera épuisant.De même il veut refaire des travaux, salle de bain, chauffage ...a t il le droit d'effectuer des travaux pendant notre occupation. Pour le préavis il est de combien, car trouver un autre appartement pas facile . Nous voudrions connaitre nos droits vu notre age et notre handicap. Pour nous la loi allur peut elle nous protéger.Toutes vos réponses nous seront utiles ,quelles démarches a effectuer, ou s'adresser!

D'avance Merci Mariek